



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL

### DECISION DU PRESIDENT

#### N° 21/26 – FONGIBILITE DES CREDITS – VIREMENT DE CREDIT DE CHAPITRE 23 A CHAPITRE 204

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020 portant délégations consenties au Maire par le conseil municipal,
- Vu la délibération N°26/01 du 05 Février 2026 approuvant le budget primitif 2026 et autorisant le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5% en fonctionnement et en investissement,

Les crédits au chapitre 204 sont insuffisants pour mettre en paiement les subventions aux rénovations de façade votées par le Conseil Municipal. Il convient d'augmenter ce chapitre à hauteur de 5000 euros en prenant des crédits au chapitre 23 qui peut les prendre en charge.

#### **DECIDE**

D'AUTORISER un virement de crédit de 5000 euros du chapitre 23 compte 2313 au chapitre 204 compte 20422 du budget principal de la commune.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 10 février 2026



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 12/02/2026

Et de la publication ou notification le : 12/02/2026

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux *MOIS* à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 La Roque d'Anthéron

Arrondissement d'AIX en PROVENCE  
Tél. : 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300843-20260210-DEC\_21\_26\_F